

# Surpopulation à la maison d'arrêt : le cri d'alarme des surveillants



**Le taux d'occupation de la maison d'arrêt d'Orléans est actuellement de 240%.**

Une cocotte-minute au bord de l'explosion. C'est ainsi qu'Aymeric Regneau, surveillant pénitentiaire et secrétaire local du syndicat majoritaire UFAP-UNSA, décrit la maison d'arrêt d'Orléans, dans le top 3 des plus surpeuplées de France métropolitaine avec 251 détenus pour 105 places. «*La n°1 de la direction interrégionale de Dijon*», indique Samuel Dumont, surveillant et délégué local du syndical Force Ouvrière. Face à cette situation «*de plus en plus intenable*», les 58 surveillants de la maison d'arrêt se disent épuisés et en colère. Six sont en arrêt maladie, d'autres ont même démissionné. Alors que l'un d'entre eux a été agressé le 13 janvier par un détenu, condamné à 18 mois d'emprisonnement ferme, et que la nouvelle prison de Saran n'est pas annoncée avant 2013 sur le site des

Montaubans, les gardiens réclament à nouveau plus de moyens. Le 18 janvier 2010, 251 prévenus et condamnés confondus étaient ainsi détenus à Orléans, dont 233 hommes et 18 femmes, plus six mineurs, 10 semi-liberté et 29 aménagements de peine comme les bénéficiaires de bracelets électroniques... pour 105 places théoriques, soit un taux d'occupation de 240% ! «*La situation se dégrade, le personnel est très fatigué*», déplore Samuel Dumont. A Orléans plus qu'ailleurs, le principe du placement en cellule individuelle, voté en mars 2009 par le Sénat contre l'avis de Rachida Dati, aujourd'hui députée européenne mais à l'époque garde des sceaux, reste inapplicable du fait de la surpopulation carcérale. Dans les faits, les détenus sont trois, parfois quatre, dans des cellules de 9m<sup>2</sup>. «*Au 1<sup>er</sup> étage, le taux d'oc-*

*cupation est de 270% ! On a 100 détenus pour 30 cellules, surveillés par un seul collègue. Au 2<sup>e</sup> étage, il y a 90 détenus pour 30 cellules. On a des prisons dignes de Roumanie !*», lance Aymeric Regneau. Moins avouable encore, alors que la maison d'arrêt ne doit théoriquement accueillir que des condamnés à des peines de moins d'un an, «*il y a au moins 30% de détenus condamnés à plus de 5 ans en attente d'un établissement pour peine*», confie un autre gardien. Même si les suicides restent un épiphénomène – le dernier remonte à 2005 à Orléans, selon la direction – des tentatives avortées par les surveillants ont lieu régulièrement, la drogue circule et des incidents se produisent tous les jours. «*Il faut composer avec*», regrette Samuel Dumont. «*Le service public s'effondre, chaque institution travaille en autarcie à l'intérieur de la maison d'arrêt. On se dit dans les pays des Droits de l'Homme mais la réinsertion c'est zéro!*», dénonce Aymeric Regneau, «*ça coince par exemple au niveau du sport, je ne peux pas avoir un cours de qualité tellement c'est bondé. Avant on était une petite prison parmi les géantes, maintenant on est une géante parmi les petites.*» Dans la région Centre, la maison d'arrêt de Tours accueillait 290 détenus au 18 janvier, pour 140 places théoriques (207% d'occupation), 200 détenus pour 115 places à Blois (173%), 150 détenus pour 110 places à Chartres (136%). Seul motif de satisfaction à Orléans : même si l'établissement de 1200m<sup>2</sup> date de 1896, il n'est pas insalubre, les gardiens le reconnaissent. «*Il y a trois lits par cellule mais la partie WC est cloisonnée, l'établissement reste propre, ce n'est pas le baignoire*», insiste Joseph Coly, direc-

teur de la maison d'arrêt d'Orléans depuis juin 2009. La douche reste collective, ce qui ne sera plus le cas avec la nouvelle prison de Saran et ses 750 places. En attendant, Joseph Coly ne nie pas la surpopulation : «*La surpopulation est un problème réel, par moment nous avons même eu 280% d'occupation. Nous n'avons pas de numerus clausus, nous sommes dépendants des décisions de justice et nous sommes dans le ressort de la Cour d'appel donc tous les détenus qui font appel viennent ici. Mais la direction interrégionale ne reste pas inactive, nous procédons tous les mois à des désenclavements, 10 par mois l'été dernier, sauf que nous ne sommes pas tout seul !*» En revanche, sur les besoins en personnel, estimé à 10, selon Aymeric Regneau, le directeur nuance : «*officiellement il en manque trois, mais c'est vrai qu'il y a de nouvelles tâches à gérer, comme les bracelets électronique, le droit de téléphoner pour les condamnés... Disons qu'il manque six agents.*»

Tandis que les syndicats de surveillants envisagent de mener de nouvelles actions pour dénoncer la situation, des élus les soutiennent, à l'image du sénateur (PS) Jean-Pierre Sueur qui réclame depuis des années qu'il y ait moins de détenus à la maison d'arrêt : «*Le ministère peut y parvenir ! C'est indispensable pour la sécurité des gardiens et des détenus. L'incident récent démontre qu'il ne faut pas attendre la future prison.*» Joseph Coly veut rester prudent : «*je ne vais pas leur mentir, la surpopulation ne changera pas mais elle disparaîtra à Saran.*» En clair, les gardiens et les détenus peuvent encore tableter sur au moins trois ans de galère...

**Charles Centofanti**